

Le réseau libre part en campagne pour réclamer les mêmes subventions de fonctionnement pour toutes les écoles

■ Il lance une pétition à l'adresse des élus pour faire respecter l'égalité entre élèves.

A un mois des élections, l'enseignement libre, qui scolarise un enfant sur deux en Belgique francophone, a lancé mercredi une campagne pour interpeller les élus sortants sur le respect du principe d'égalité entre tous les élèves.

Les écoles du réseau libre doivent se débrouiller avec la moitié des moyens accordés à celles du réseau Wallonie-Bruxelles pour assurer les mêmes missions éducatives et répondre aux mêmes obligations, protestent de concert le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec) et l'Union francophone des Associations de parents de l'Enseignement catholique (Ufapec).

Un clip vidéo posté sur le site de la campagne (www.uneleve.be) retrace les parcours scolaires parallèles de David et Nathalie, 11 ans, tous deux en 6^e primaire. Pour la gamine, inscrite dans une école fondamentale catholique, la Fédération Wallonie-Bruxelles verse 542 euros de subventions de fonctionnement. L'école de David, organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, touche 1 015 euros de dotation par élève, soit quasi le double.

Même schéma dans le secondaire: l'établissement secondaire catholique choisi par Nathalie percevra 814 euros pour couvrir tous les frais de l'école alors que l'athénée où est inscrit David disposera du double par élève: 1 620 euros.

Un exemple qui en dit long. Ces subventions doivent couvrir tous les frais qui permettent à l'école de fonctionner, à l'exception des salaires des enseignants (qui sont pris en charge de la même façon pour tous les établissements).

Besoins considérables

Le réseau libre réclame donc, une fois de plus, que le principe constitutionnel d'égalité soit respecté et invite les parents, enseignants, etc., à interpeller (gentiment) les élus et à signer une pétition en ligne en ce sens.

Les besoins de toutes les écoles, libres et officielles, sont considérables: tendre vers la gratuité, adapter les infrastructures aux besoins du futur "tronc commun", améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments; assurer la transition numérique...

Dans ce contexte, l'enseignement libre demande, pour les 20 prochaines années, un financement additionnel comparable à celui consenti pour le réseau Wallonie-Bruxelles et en proportion au nombre d'élèves qu'il scolarise, soit 66 millions d'euros par an.

An.H.

"Suivre les demandes du Segec serait suicidaire pour les finances publiques."

La Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente

Plutôt que de relancer la compétition entre réseaux d'enseignement "dommageable pour l'intérêt général", la Ligue plaide pour une "déconfessionnalisation générale de l'enseignement" en Fédération Wallonie-Bruxelles.